



Formation N1 NEV BPL



1 Week end pour acquérir les fondamentaux de la Nage en Eau Vive sur des rivières de Classe II - III de Bretagne

Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2024



Carte



géoportail

Chercher un lieu, une adresse, une donnée



Topo sur les différentes
rivières :

<https://www.cibpl.fr/nage-eau-vive/topos.aspx>

Échelle 1 : 545 760

0 — 10 km

Programme

4 demi-journées de formation + 1 cours théorique

Suivant Niveau d'eau :

Si Basses Eaux (Vigiecrues Ty Nadan 0,55 – 0,70 m).

Roches du Diable (classe III)



Si Moyennes Eaux (Vigiecrues Ty Nadan 0,70 – 120 cm).

L'Aven : classe II/III

Stangala Quimper (Tréodet > 0,95 cm): classe II/III

Les Roches du Diable : classe I/II - III

Si Hautes Eaux (Vigiecrues Ty Nadan > 120 cm).

Le Scorff classe II/III Loge Coucou - Roches du Diable : Classe I/II – III

Stangala Odet - Quimper



L'Aven

Le Scorff



Condition d'accès

Activités accessibles aux licencié(e)s FFESSM 2024 :

A partir de 12 ans.

Niveau mini = 1 baptême sur rivière de classe III.

CACI indiquant la pratique de la nage en Eau Vive de moins de 1 an ou case loisir du certificat type FFESSM cochée.



Horaires

Samedi 13/01 : 1 ère descente à 9H30 / 2 ème à 14H30 ;
cours théorique vers 18H00.

Dimanche 14/01 : 1 ère descente ~ 9H00. 2 ème à 13H30
Fin des activités vers 16H00 et retour.

Chacun doit prévoir son piquenique pour le samedi et le dimanche midi.

**Participation Aux Frais : Formation N1 : 65 € (incluant hébergement en
demi pension) + carte FFESM 15 €**

Hébergement

Chacun doit prévoir son piquenique
pour le samedi et le dimanche midi.



Hébergement : au gîte du domaine de Manéhouarn à
Plouay (56) : Soirée Raclette + Nuit + Petit Déjeuner.

Inscriptions

Modalités d'inscription:

Inscriptions obligatoires avant le 05/01/2024

Afin de faciliter le travail des organisateurs les inscriptions se feront en 2 temps :

- **Préinscription par mail à president-nev@cibpl.fr**
- **La confirmation des inscriptions et le paiement se font uniquement en ligne sur le site Hello Asso entre le 06/01/24 et le 11/01/24.**

Pour les mineurs il faudra télécharger l' autorisation parentale (cf. page suivante)

Le règlement s'effectue en ligne sur le site Hello Asso : Une contribution est proposée pour Hello Asso l'hébergeur du formulaire et du système de paiement. Le versement de la contribution est facultative et son montant est modulable. Sachez juste que c'est la seule source de financement de l'entreprise Hello Asso qui fournit gracieusement les services d'inscription et paiement en ligne à la Commission Régionale de Nage en Eau Vive (et aux 80 000 autres associations partenaires).

Autorisation Parentale pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive Type : Formation N1 NEV.

Lieu : rivières du Sud Finistère et de l'Ouest du Morbihan (56) Dates : du 13 janvier au 14 janvier 2024.

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....Née(e) le...../...../.....à,

.....Domicilié.au.....

.....Agissant en qualité de *Père* Mère*

Responsable légal ou tuteur Autorise *Mon fils: *Ma fille: *L'enfant:

Né(e)le...../...../.....à,..... À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du:.....au.....

Fait à :

Le :

Signature



Renseignement et informations complémentaires Magali : 06 83 02 72 48 ou : info-nev@cibpl.fr

Merci,
A très bientôt sur l'eau

